

LE LIEN



Vœux à la population 2026 !



“

Chères Sainte-Marinoises,
chers Sainte-Marinois,

Mes chers concitoyens,

Imaginez un monde dans lequel une voix de synthèse vous demande de taper sur 1, 2 ou 3 plus étoile; une caisse au supermarché où l'on scanne soi-même les codes-barres; sur un site internet, un assistant virtuel avec une tête d'extraterrestre vous interpelle, tandis que vous recevez un mail indiquant « ceci est un message automatique, merci de ne pas y répondre »...

Imaginez un monde dans lequel la relation a déserté le vivant... comble de l'ironie, la machine nous demande de prouver que nous ne sommes pas un robot !

Ce monde, vous le connaissez, nous le vivons au quotidien. En effet, nous n'avons jamais été aussi connectés et pourtant... l'autre s'efface inexorablement.

Bien entendu, l'Administration n'échappe pas à ce mouvement de fond, mais il reste un espoir... la commune !

Oui, la Commune, cet échelon que certains moquaient il n'y a pas si longtemps, cette « strate » veillotée d'un mille-feuille trop épais à digérer, cette survivance d'un vieux monde, trop couteuse et appelée à disparaître sous les coups de boutoir de la modernité dématérialisée triomphante.

Pourtant la commune n'a jamais été aussi moderne car totalement adaptée aux attentes des français, par sa souplesse, son agilité, sa proximité et son efficacité. La commune sait tout à la fois préfigurer l'avenir et être héritière d'une grande tradition, qui plante ses racines profondément dans le sol et les âmes de notre pays.

Car la commune c'est avant tout une relation, notre relation !

En effet, si le philosophe Tocqueville estimait que c'est dans la commune que réside la force des peuples libres, on peut affirmer que c'est dans la commune que le lien séculaire entre le citoyen et l'Etat prend corps et vie.

Le monde dans lequel on prête de l'attention à l'autre, dans lequel on répond concrètement aux attentes des habitants, on solutionne et on écoute, dans lequel on écrit ensemble l'avenir, vous le connaissez, c'est celui de votre commune et c'est pour cela que vous êtes là ce soir.

Entre Covid, sécheresse, inflation, instabilité politique et budgétaire, guerre à nos portes, finalement la commune est restée un pôle de stabilité fort sur lequel tous les français ont pu compter au quotidien.

Aussi dans quelques semaines nous saurons si le bloc communal sera à nouveau mis à contribution dans le futur budget de la Nation. Et je ne me fais aucune illusion, nous serons mis à contribution car on parle déjà d'un effort entre 2 et 4,5 milliards d'euros !

Mais je tiens juste à rappeler que depuis 2014 on a prélevé aux collectivités 86 milliards d'euros pour participer à l'effort collectif de redressement des finances publiques... je ne sais pas vous, mais alors que nous dépassons les 3 300 milliards d'euros de dette, moi je n'ai pas l'impression que cela ait été vraiment efficace ! Voyez M. le préfet que le président de l'association des maires n'est jamais loin lorsque je m'exprime, y compris ici à Sainte Marie.

En tout cas il nous faudra très certainement trouver un autre système pour ne pas briser les ailes des ambitions locales qui font la richesse et le dynamisme des territoires.

A Sainte Marie la Mer, ces ambitions se sont traduites l'an dernier par des travaux importants que vous avez pu voir dans la vidéo qui vous a été projetée.

Je souhaite simplement revenir sur la première phase du port: 4,5 millions d'euros financés à 80% par des subventions, vous le savez.

Je remercie en notre nom à tous, nos partenaires : l'Etat, le CEREMA, la Région, PMM et le Département. Tous ont

contribué à la réalisation de ces travaux, il n'en manque aucun, il ne m'est donc pas nécessaire de colorer cette faible esquisse, pour que vous compreniez la force de ce projet.

Le port n'est pas que la chose des plaisanciers, c'est notre patrimoine, c'est un lieu de vie, de détente, de promenade. Le port fait aussi travailler 33 entreprises du département dont 8 Sainte-Marinoises. Ce sont des agents avec leurs familles qui vivent, travaillent et consomment à Sainte Marie.

C'est un atout et une fierté par sa capacité à allier développement économique et valorisation de l'environnement.

Aussi avec Serge Pallares, le président du Parc Naturel Marin, que je me permets de paraphraser, j'affirme que notre port est conçu avec la Nature et non contre elle. Il est un démonstrateur de ce que peut être un aménagement littoral respectueux et utile. Je referme les guillemets, merci Serge.

Ce soir, c'est également l'occasion de parler du trait de côte et plus particulièrement de l'encoche d'érosion de la plage nord, que tout le monde connaît (normalement) depuis très longtemps. Pour preuve j'ai retrouvé de façon factuelle quelques dates qu'il est bon de rappeler.

Retenez tout d'abord que le sable se déplace du sud vers le nord sur la côte sableuse catalane.

L'érosion de la plage de Sainte Marie n'a pas débuté avec la construction de la digue du port. Elle a débuté dans les années 60 avec la construction du port de Canet en Roussillon dont la jetée a perturbé le transit sédimentaire; puis avec la construction du barrage de Vinça qui a et c'est tant mieux, réduit le nombre de crues, mais en même temps amenuisé la quantité de sédiments charriée par la Têt jusque sur nos plages, sans parler du travail des sablières.

Aussi les premiers épis en mer pour protéger ce que nous appelons la vieille plage ont été construits en 1969, la digue du port n'a été construite qu'un an plus tard pour là encore nous protéger des inondations, c'était et c'est toujours un ouvrage hydraulique.

N'oublions pas que le port est le point le plus bas de la commune, que toutes les eaux de pluie se dirigent inévitablement vers le port et que s'il n'y a aucun ouvrage pour empêcher la houle d'est de déferler et donc de bloquer l'écoulement des eaux, alors c'est toute la plage qui se noie.

Est-ce cela que l'on souhaite?

Cette digue nous protège contre les inondations. Ce que je vous dis là ce n'est pas politique, c'est scientifique et factuel !

Mais revenons un instant sur le trait de côte. Cette année encore, grâce à la taxe GEMAPI, ce sont 500 000 € qui ont été déboursés par PMM pour



réensabler nos plages d'environ 13 000 m3. Cela me permet de remercier PMM et son président Robert VILA pour leur soutien dans cet effort tenant du mythe de Sisyphe moderne.

Ne détournons pas le regard, les agriculteurs ont fait ce département en travaillant de façon opiniâtre. J'ai d'ailleurs eu l'occasion d'exprimer tout notre soutien aux agriculteurs Sainte-Marinois cette semaine.

Une commune vivante peut aussi s'appuyer sur les associations très actives et fortes de leurs bénévoles, sur une communauté enseignante et sur un monde médical qui partagent comme nous, le souci de l'attention porté aux autres.

Je tiens aussi ce soir à remercier l'ensemble des agents communaux, comme de la SPL les Rives Bleues, pour leur implication et leur grande capacité d'adaptation. Ce sont eux qui mettent en œuvre les politiques publiques et tissent à nos côtés ce fameux lien qui nous unit.

Ils sont pour ainsi dire cornaqués, par la directrice générale des services Sandrine JOUE-MACH, à qui j'adresse

ce soir mes remerciements les plus sincères pour tout le travail accompli.

En plus elle sait (parfois) me tempérer et (parfois) me rassurer. C'est une grande qualité ! Merci Sandrine.

Mes remerciements ne sauraient être complets si je ne les adressais aux élus. Leur soutien et leur loyauté sont précieux et m'obligent à leur égard.

La vie de maire n'est pas un long fleuve tranquille, mais avec eux je navigue sur une embarcation sûre et solide.

Il faut dire que Pierre ROIG, qui nous a quittés trop tôt, avait très bien fait les choses, bien charpenté le navire, l'avait doté d'un gouvernail et d'un mât solide auquel attacher une voile pour nous porter loin.

Ce soir, saluons ensemble ceux qui ont émis le souhait d'arrêter: Jean-Luc, Dominique, Eric, Sandrine, Marion et Véronique. Certains avaient été élus avec Pierre ROIG dès 1983, puis en 1989 : Jean SOURRIBES, Francis BRUNET, Maguy VALETTE et Charles DURAND.

J'ai un pincement au cœur en pensant qu'ils ne seront plus

autour de la table du conseilors des 6 prochaines années et je vous demande de les applaudir très chaleureusement.

Et puis, et puis... autour, au centre, à côté de toutes ces forces vives, de toutes ces dynamiques, de tous ces gens formidables, il y a aussi le maire.

Quelle expérience de vie incroyable, n'est-ce pas chers collègues ?

Le maire est à la fois le premier ambassadeur de sa commune et votre plus proche représentant.

Le maire est l'élu dans lequel vous avez le plus confiance car il est un «faiseur»... il fait, il réalise, il concrétise.

Que d'épaisseur humaine gagnée dans le regard d'un enfant qui reçoit le chocolat de Noël, dans la poignée de main échangée après une franche et parfois tendue discussion, dans l'étreinte d'une famille au moment d'un deuil, dans les bises échangées les après-midis de goûter des aînés, dans le tintement des verres qui s'entrechoquent après l'assemblée générale d'une association ou un soir de Noche.

Quelle augmentation de l'âme vous procurent ces instants durant lesquels se confrontent le cœur et la raison, dans une bataille intérieure dont aucun parti ne sortira gagnant de façon définitive.

Que de richesses dans les débats, les combats, les obstacles.

Que d'enseignements dans les critiques constructives et même dans les plus cyniques, les plus injustes.

De tout cela je ne refuse et ne renie rien, je prends tout en vous en remercie du plus profond de mon cœur. Comme l'a si bien écrit Jean d'Ormesson, « merci pour les roses, merci aussi pour les épines »...

En conclusion, chers amis, je vous souhaite santé, bonheur et sérénité pour 2026. Vos réussites seront les nôtres, vos bonheurs feront le nôtre !

Bonne année, bon any,

Vive Sainte Marie la Mer,

Vive les Sainte-Marinois,

Vive la république et vive la France !



Sainte Marie la Mer rassemblée pour accueillir 2026

La cérémonie des vœux 2026 s'est tenue dimanche 25 janvier à Oméga, réunissant de nombreux officiels ainsi qu'un public très nombreux de Sainte-Marinois et de Sainte-Marinoises. Un rendez-vous attendu, qui constitue chaque année **un temps fort de la vie communale** et un moment privilégié de rencontre et de partage.

La soirée s'est ouverte avec Christine MEYA, avant de laisser place à **un concert-spectacle remarqué proposé par le groupe Manhattan Sisters and Boys**. Leur prestation, mêlant avec talent jazz et charleston, a su installer une ambiance élégante, rythmée et résolument festive. L'énergie communicative des artistes a conquis le public et donné le

ton d'une soirée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

La diffusion de la vidéo des vœux a ensuite offert un temps de recul et de réflexion, en proposant une rétrospective de l'année écoulée. Projets réalisés, événements marquants et temps forts de la commune ainsi que vie quotidienne ont ainsi été mis en lumière, rappelant la richesse et le dynamisme de la vie locale.

Moment particulièrement apprécié, **les enfants du Conseil Municipal des Enfants ont ensuite pris la parole**, témoignant avec spontanéité et engagement de leur regard sur la commune et de leur implication citoyenne. Ils ont ensuite cédé le micro à Monsieur

le Maire pour **son traditionnel discours des vœux, un temps d'adresse aux habitants, de bilan sur l'année passée**.

La cérémonie s'est poursuivie avec **l'intervention de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales**, qui a aimablement accepté de prendre la parole pour adresser quelques mots aux Sainte-Marinois.

Avant de clore cette soirée, l'ensemble de la salle s'est levé pour entonner La Marseillaise, dans un moment solennel et empreint d'émotion, symbole de rassemblement et de valeurs partagées.

La cérémonie s'est enfin achevée autour d'un buffet d'inauguration, permettant à chacun de prolonger les échanges dans

une ambiance chaleureuse, conviviale et détendue.

La municipalité remercie sincèrement toutes celles et ceux qui ont répondu présents pour partager ce moment. Leur participation nombreuse témoigne de l'attachement profond à Sainte Marie la Mer, notre village à la plage, et de la vitalité de son esprit communal.

Retrouvez le replay de la cérémonie sur nos réseaux sociaux !



Vœux au monde associatif, médical et aux acteurs économiques

Fidèle à la tradition, Monsieur le Maire, accompagné des membres du Conseil Municipal, a souhaité aller à la rencontre des forces vives de la commune à l'occasion des présentations de vœux.

Ces temps d'échange ont permis de réunir successivement les représentants du monde associatif, les professionnels de santé ainsi que les acteurs économiques de la commune. Ils ont été l'occasion de sa-

luer l'engagement quotidien de chacun et de souligner leur rôle essentiel dans le dynamisme et l'attractivité de la commune.

L'occasion de remercier chaleureusement les associations pour leur implication dans la vie locale, le monde médical pour son action indispensable auprès des habitants, ainsi que les acteurs économiques pour leur contribution au développement du tissu local.



URBANISME

PLUiD : rétablir les faits pour un débat éclairé

► La Communauté Urbaine va voter le 24 février prochain son texte Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant déplacement. Le débat autour du PLUiD suscite de légitimes interrogations. **Encore faut-il que celles-ci reposent sur des éléments exacts et une lecture complète des documents réglementaires.**

Le parking Omega : une lecture erronée du zonage

Contrairement à ce qui a pu être avancé, le **parking Omega** — et non le parking des Marendes, encore faut-il connaître son territoire — **n'est pas rendu constructible** par le PLUiD.

S'il est effectivement classé dans un zonage identique à celui de secteurs d'habitat mitoyens, cette situation est courante dans la majorité des PLU et PLUi en France et ne signifie en aucun cas une ouverture automatique à la construction. J'invite chacun à consulter à titre d'exemple celui de la première ville du Département. Vous constaterez que le parking du lycée ARAGO est en zone constructible comme tant d'autres.

Il est essentiel de rappeler qu'un zonage ne peut être interprété isolément. Le Plan

de Prévention des Risques Naturels (PPRN) s'impose au document d'urbanisme et interdit toute construction d'habitation sur ce secteur. Ainsi, la moitié du parking est aujourd'hui en zone non constructible car soumise à l'aléa déferlement des vagues. À cela, s'ajoute l'application de la loi Littoral, qui encadre strictement l'urbanisation, préserve les paysages littoraux et garantit l'accès du public au rivage.

La lecture croisée de ces documents est indispensable : ne pas la faire revient à induire en erreur les personnes qui ne maîtrisent pas la complexité du droit de l'urbanisme.

« Campings et hôtellerie de plein air : une harmonisation, pas une dérégulation »

S'agissant des terrains dédiés à l'hôtellerie de plein air, la communauté urbaine a procédé à une homogénéisation des règles applicables à l'ensemble de ces zones.

Cette démarche vise à clarifier et sécuriser leur usage, tout en interdisant explicitement toute activité incompatible avec l'hôtellerie de plein air. **Il ne s'agit donc ni d'un**

déclassement généralisé ni d'une ouverture à des projets immobiliers étrangers à leur vocation initiale.

« Un modèle urbain préservé, à taille humaine »

Le PLUiD confirme et protège le modèle urbain de Sainte Marie la Mer, fondé principalement sur un habitat de type maison individuelle, que l'on peut qualifier de familial.

Les règles de hauteur, de densité et d'implantation traduisent une volonté claire : **préserver un urbanisme à taille humaine**, respectueux de l'identité communale et du cadre de vie.

« Une procédure réglementaire et transparente »

La procédure menée par la communauté urbaine s'est inscrite dans un cadre strictement réglementé, jalonné par l'ensemble des obligations légales d'information et d'affichage.

À aucun moment les Sainte-Marinois n'ont été tenus à l'écart du processus. La concertation et l'information du public ont été conduites conformément aux exigences prévues par la loi.

« Une ville qui se verdit, loin de la « bétonisation » »

Parler de « bétonisation » ne correspond pas à la réalité des orientations portées par le PLUiD. Bien au contraire, la commune engage une **dynamique de renaturation et de verdissement**, notamment à travers la mise en place de corridors écologiques.

Les milieux naturels, bien connus des amoureux de la nature, sont préservés, et les projets d'aménagement intègrent les usages, les contraintes environnementales et la qualité de vie des habitants, tout en accompagnant une modernisation maîtrisée.

L'urbanisme est un exercice complexe, qui exige rigueur, précision et honnêteté intellectuelle. **Le débat est sain lorsqu'il repose sur des faits établis.** Il devient trompeur lorsqu'il s'affranchit des règles et des documents qui structurent l'action publique.

Rétablir ces éléments n'a qu'un objectif : permettre à chacun de se forger une opinion éclairée, fondée sur la réalité du PLUiD et non sur des interprétations inexactes.

Alexandre LECAT

Adjoint à l'aménagement urbain, PLU, DICRIM, PCS et gestion des déchets

Les chants de Noël des élèves de l'école Jules Ferry

► Le 19 décembre dernier, la place P. Roig a résonné des jolis chants de Noël interprétés par les élèves de l'École élémentaire Jules Ferry.

Classe après classe, les enfants ont entonné des chants de Noël, offrant aux familles venues nombreuses les écouter, un moment simple, chaleureux et empreint d'émotion. Les sourires des enfants, les applaudissements du public et la bonne humeur générale ont créé une atmosphère conviviale, fidèle à l'esprit des fêtes de fin d'année.

Parmi les différents morceaux entonnés en chœur, on retrouvait le traditionnel chant

en catalan "El Caga Tio", "Petit papa Noël", "Au royaume du bonhomme hiver", "Bons baisers de Fort de France", et "Les lutins rôleurs".

Ce temps de partage a permis de rassembler petits et grands autour d'un rendez-vous apprécié, mettant en lumière le **travail réalisé à l'école et l'investissement de leurs maîtres et maîtresses.**

Bravo à tous les enfants pour leurs belles prestations, ainsi qu'à leurs maîtres et maîtresses pour leur accompagnement et leur engagement.

Marguerite VALETTE

Adjointe aux affaires scolaires et périscolaire



Des plateaux-apéro solidaires pour la Noche des Neiges



► Cette année encore les jeunes de la junior association #rêves2jeunes se sont investis pour la Noche des neiges.

Julia, Leia, Lou, Jade, Manuela, Roxane, Guaiuro et Léo ont confectionné les plateaux apéro qui étaient proposés à la vente. Ces jeunes Saintes Marinois sont déjà de jeunes citoyens, très investis dans notre commune, très volontaires et une force vive très présente.

Malgré le froid, ils ont été ravis de leur idée et des ventes réalisées.

Ils ont récolté la somme de 553€ qui sera en partie reversée à une association caritative.

Pour l'autre partie, elle financera, en plus des nombreuses actions antérieures, un séjour à Rome au printemps prochain.

Merci à eux pour leur investissement qui ne faiblira pas, nous en sommes certains

France LEROY-PERALS

Adjointe au P.J, Accueil de Loisirs, CME et JuniorAsso

Visite officielle du préfet en mairie

► Dans le cadre de sa récente prise de fonction, **le préfet, Pierre Regnault de La Mothe, accompagné du secrétaire général de la préfecture, Bruno Berthet**, a été reçu le 7 janvier dernier en mairie par Monsieur le Maire, Edmond Jorda, entouré des membres du conseil municipal.

Cette rencontre a permis **un temps d'échange entre les représentants de l'État et les élus locaux autour des enjeux et des priorités de la commune.** À cette occasion, Monsieur le préfet a visité l'édifice communal, comprenant la médiathèque ainsi que la salle du conseil municipal.

Monsieur le Maire a ensuite présenté les dernières réalisations menées par la municipalité, ainsi que les projets déjà

engagés au cours du mandat. Les échanges ont également porté sur les enjeux majeurs de la commune, notamment **la sécurité, le développement économique et le développement touristique.**

La visite s'est poursuivie dans le centre ancien et sur le port et la plage, permettant d'aborder concrètement **la question du recul du trait de côte**, un sujet majeur et stratégique pour notre commune balnéaire. Ce temps d'échange sur le terrain a illustré l'importance d'une collaboration étroite entre l'État et la collectivité afin d'accompagner les défis actuels, notamment environnementaux et futurs du territoire.

Christine MEYA

Adjointe aux finances, RH et communication



Le parking va bientôt retrouver ses ombrières !

► On connaît enfin la date du début des travaux pour la remise en état des panneaux photovoltaïques du parking devant Oméga.

En effet, souvenez-vous, à la suite d'une tempête survenue en décembre 2024, une partie **des panneaux photovoltaïques installés sur le parking communal a été endommagée**. Par mesure de sécurité, l'ensemble des modules a été entièrement démonté à titre préventif par une équipe de maintenance de Total Energie, permettant ainsi la réouverture du parking dans des conditions sécurisées. Les expertises ont pris alors du temps... Mais la société Total-Energies, propriétaire de l'installation, a confirmé le calendrier prévisionnel de remise en état :

- **Commande des matériaux** : au plus tard mi-février 2026,

- **Travaux programmés** : entre avril et mai 2026, après réception des matériaux,

- **Remise en état complète du parking** : au plus tard le 31 mai 2026.

Afin de permettre la réalisation du chantier, le parking **devra être temporairement fermé** pendant une durée estimée de trois à quatre semaines. La Ville accompagnera cette période par une signalisation adaptée et une communication spécifique auprès des usagers, afin de limiter les désagréments.

La municipalité ne manquera pas de tenir les habitants informés des dates et des modalités pratiques, dans un souci constant de sécurité, de transparence et de qualité du service public.



TOURISME

L'office de tourisme de Sainte Marie la Mer classé en Catégorie I et labellisé "Destination d'Excellence" !

► Depuis 2023, l'agence d'attractivité de Perpignan Méditerranée Métropole, Cap Sud 66, assure la gestion de la compétence "tourisme" sur le périmètre de la destination, notamment en termes d'accueil, d'information et de services touristiques offerts aux vacanciers et aux locaux. Structurée territorialement par les offices de tourisme de Sainte Marie la Mer, Torreilles, Rivesaltes et Tautavel, Cap Sud 66 s'est engagée dès sa création dans un travail de fond avec ses équipes, afin d'œuvrer à la qualité de son accueil en fixant des objectifs ambitieux et clairs : décrocher la première catégorie des offices de tourisme, l'échelon le plus haut instruit par l'État, et obtenir la labellisation « Destination d'Excellence » (ex Qualité Tourisme).

Au terme d'une année 2025 pleine de challenges pour les équipes, et notamment pour celle de Sainte Marie la Mer définie comme l'office de tourisme principal, elle obtenait le 24 mars 2025 son classement en Catégorie I des OT, basé sur très nombreux critères sur l'accueil et le pilotage des diverses stratégies (data, pro-

motion, communication, développement durable...).

Un classement définitivement confirmé par l'obtention du nouveau label « Destination d'Excellence » (ex-Qualité Tourisme) porté par Atout France.

Ce dernier incarne l'exigence en matière de qualité d'accueil, de services et d'écoresponsabilité et vise à renforcer l'attractivité et la performance des destinations touristiques françaises. Au terme d'analyses des stratégies de l'agence et d'audits mystères sur sites des offices de tourisme et notamment celui de Ste Marie la Mer, Atout France a labellisé haut la main Cap Sud 66 lors de sa commission nationale du 27 novembre dernier.

Ces résultats sont également le fruit d'un partenariat étroit et d'un engagement sans faille avec les communes, notamment la ville de Sainte Marie la Mer, pour développer l'attractivité de notre belle destination.

Une bien belle reconnaissance pour Sainte Marie la Mer, notre « village à la plage » qui n'a pas fini de nous surprendre...



Épisodes tempétueux : quels effets sur nos plages ?

► Fortement sollicité par une succession exceptionnelle de tempêtes cet hiver, le baladoir de Sainte Marie la Mer a subi d'importants dégâts, notamment au niveau des enrochements qui assurent sa stabilité. Les violents coups de mer de novembre et décembre 2025, suivis de nouveaux épisodes annoncés en janvier 2026, ont accéléré l'érosion du littoral et fragilisé cet ouvrage emblématique du front de mer.

« Des travaux urgents pour limiter les dégâts »

Afin de limiter les impacts des tempêtes et de sécuriser le site, des travaux de protection provisoires ont été engagés. Ceux-ci ont débuté dès l'obtention de l'autorisation préfectorale, publiée le 15 janvier 2026. La commune n'a pas la compétence en matière de gestion du trait de côte : le littoral relève de la propriété de l'État et la compétence est exercée par la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, qui définit et finance ces travaux, réalisés par l'ONF. Une première phase de

sécurisation a consisté à remonter les blocs effondrés (enrochements) du baladoir. Pour améliorer l'aspect visuel et éviter la formation de cavités, ces blocs ont été recouverts avec le sable issu du nivellement du terrain nécessaire à la mise en place des protections.

« Mise en place de big bags de sable »

Cette phase concerne la protection du baladoir avec l'installation de 450 big bags, chacun contenant un mètre cube de sable. Ces sacs sont disposés par groupes de quatre, en diagonale face à la mer, sur une longueur d'environ 200 mètres et une largeur de 3 mètres. Ils sont reliés entre eux pas une core afin de ne pas finir à la mer. Ils sont complétés par une centaine de pieux en bois, plantés à intervalles réguliers, afin de renforcer la tenue de l'ouvrage. L'Obscat assure une surveillance très régulière grâce à une caméra installée sur le site. Les épisodes de forte houle récents ont toutefois accentué

l'érosion du trait de côte, entraînant la chute de plusieurs big-bags, notamment dans la partie centrale, la plus vulnérable du secteur. Dans cette zone, les interventions restent pour l'instant limitées par les conditions de mer. La pose de pieux en bois se poursuit pour maintenir les big-bags en place, en priorité sur les secteurs nord et sud. Ce dispositif a pour objectif d'absorber l'énergie des vagues et de protéger temporairement le baladoir contre de nouveaux assauts marins et empêcher une nouvelle dislocation. Il s'agit d'une solution d'urgence et transitoire, adaptée à la situation actuelle.

« Et après les travaux ? »

À l'issue du chantier, le cordon de protection du port, utilisé pour l'approvisionnement en sable des big bags, sera reconstitué. Après les opérations de rechargement de la plage, une ligne de ganivelles sera installée en haut du baladoir afin de prévenir les risques d'accident lors de la réouverture du secteur au public.

Parallèlement à ces mesures immédiates, une réflexion est engagée sur l'avenir du secteur, dans un contexte de changement climatique et d'érosion accrue du littoral. Cette réflexion porte notamment sur une recomposition spatiale du site, avec l'hypothèse, à terme, d'un recul du baladoir, afin d'adapter durablement les aménagements aux dynamiques naturelles du trait de côte. Comme précisé par les services de l'État, les dispositifs actuellement installés sont strictement provisoires. La plage retrouvera son état initial pour la saison balnéaire 2026, avec un réensablement prévu au mois de mai. Ces travaux traduisent la mobilisation des acteurs locaux pour assurer la sécurité des usagers, protéger le littoral et préparer, de manière progressive et réfléchie, les aménagements de demain.

Nicolas FIGUERES

Adjoint au Port et au littoral



DUAL : un projet pour un littoral plus résilient

► Lancé à l'automne dernier, le projet Dunes Urbaines pour l'Adaptation du Littoral (DUAL) est une initiative transfrontalière réunissant quatre partenaires de part et d'autre de la frontière catalano-française : l'Université de Gérone (chef de file), l'Université de Perpignan Via Domitia, l'Ajuntament de Calafell et l'Agence d'Urbanisme Catalane.

Financé à 65 % par l'Eurorégion Pyrénées Méditerranée - Eu-

roregió Pirineus Mediterrània, **le projet vise à restaurer les dunes en milieu urbain grâce à des solutions fondées sur la nature**, tout en intégrant la participation citoyenne, l'éducation à l'environnement et le partage des connaissances.

Un projet concret pour Sainte Marie la Mer.

Plusieurs actions concernent directement le littoral de Sainte Marie la Mer, avec un focus particulier sur le diagnostic

de l'érosion. Le projet prévoit également des ateliers participatifs, des temps d'échanges transfrontaliers entre élus et, en 2026, une synthèse des enseignements et bonnes pratiques.

La plage du Spot fait par ailleurs l'objet de suivis et d'expertises dans le cadre d'Obscat et de projets de recherche appliquée, dont DUAL. Ces travaux nourriront les réflexions futures en matière d'aménagement du littoral, avec l'am-

bition de construire un espace plus résilient, mieux adapté aux enjeux climatiques et plus agréable à vivre pour tous.



Retour sur une Noche des Neiges exceptionnelle !



► Les 30 et 31 décembre derniers, la commune a vibré au rythme de La Noche des Neiges, un événement devenu au fil des années un **rendez-vous incontournable** pour les Sainte-Marinois.

Une nouvelle fois, la magie a opéré, offrant à toutes et tous un moment hors du temps, placé sous le signe du partage, de la convivialité et de la chaleur humaine.

L'ambiance était au rendez-vous dès les premières heures. Les artistes ont enchaîné les prestations avec brio, entraînant le public dans une atmosphère festive et joyeuse. Les commerçants ont, quant à eux, régalé les papilles, contribuant pleinement à l'esprit gourmand et chaleureux de ces deux soirées. La **nouvelle configuration du site**, pensée pour plus de confort et de fluidité, a permis à

chacun de profiter pleinement de l'événement et de circuler plus librement.

Vous avez été 1 400 personnes le 30 décembre et 1 900 le 31 à répondre présents, confirmant l'attachement à cet événement fédérateur. Grâce à votre énergie, vos sourires et votre bienveillance, **La Noche des Neiges a une nouvelle fois rempli sa promesse : rassembler toutes**

les générations dans un esprit familial, à l'image de notre commune.

Ces deux soirées ont permis de terminer l'année le cœur rempli de souvenirs et de démarrer la nouvelle avec des étoiles plein les yeux. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition, que l'on espère tout aussi riche en émotions

Crédit photos Zébulonphoto



Des décorations faites main pour illuminer la Noche des Neiges



► Comme chaque année, l'association **Carton Fils & Cie** a apporté sa touche créative à la Noche des Neiges en réalisant, avec passion, **les décorations qui embellissent cet événement.**

Confectionnées au crochet, ces créations témoignent d'un savoir-faire patient et minutieux, fruit de nombreuses heures de travail et d'un engagement fidèle de l'association. Par leur originalité et leur qualité, elles contribuent pleinement à l'atmosphère chaleureuse et festive de la Noche des Neiges, devenue un rendez-vous incontournable de la vie locale.

Cette initiative a également pris **une belle dimension intergénérationnelle.** Le jour de

l'événement, les décorations ont été installées par la Junior Association, accompagnée des animateurs du centre de loisirs, illustrant **un esprit de transmission, de partage et de coopération entre générations.**

La commune tient à remercier chaleureusement toutes ces petites mains, jeunes et moins jeunes, pour leur créativité, leur engagement et leur générosité sans oublier Mme ESPELT pour ses « scoubidous ». Grâce à leur talent, la Noche des Neiges s'illumine, année après année, d'une magie toute particulière, reflet du dynamisme et de la solidarité qui animent notre territoire.

Odile TETARD

Élue déléguée à la vie associative

Médiathèque V.HUGO

PRINCIPALES ANIMATIONS GRATUITES FÉVRIER-MARS 2026

Du 24/02 au 07/03 : Chasse au trésor Pokémons, sur inscription à partir de 5 ans



Le 25/02 de 15H à 17H : Atelier dessin Pokémons avec « Pauline raconte l'art », sur inscription à partir de 7 ans



Du 03/03 au 04/05 : Exposition « Etonnantes voyageuses autour du monde » entrée libre



Le 07/03 à 15H : Présentation /dédicace roman «La Fascination Titayna » par Hélène Legrais



Printemps des Poètes

Le 27/03 à 17h30 : tapis numérique à poèmes

Le 28/03 à 15h : dictée du Printemps



Forum de l'EMPLOI saisonnier

Torrailles et Sainte-Marie-la-Mer

Samedi 21 février 2026
Complexe Oméga - Sainte Marie la Mer
9h à 12h

SAISON THÉÂTRALE PRIMAVERA

DU 12 FÉVRIER AU 9 AVRIL, 21H
CENTRE CULTUREL OMÉGA

#SMARIEMER

JEUDI 12 FÉVRIER
15€

JEUDI 26 FÉVRIER
15€

JEUDI 12 MARS
15€

JEUDI 09 AVRIL
20€

JEUDI 26 MARS
15€

OUVERTURE DE LA BILLETTERIE À PARTIR DU 15 DÉCEMBRE 2025 POUR LES SAINTE-MARINOIS ET LE 17 DÉCEMBRE 2025 POUR TOUS

Renseignements et billetterie
Service Culture & Animation
Office de tourisme
Tél. 04 68 80 14 00
www.saintemarielamer-tourisme.com

La municipalité se réserve le droit de modifier ou d'annuler toute animation sans préavis - Licences L-D-21-6976 / L-D-21-3515 / L-D-21-3548

AIXONA l'esclave (Partie 3 - suite et fin)

► Cet âge était présumé mettre à l'abri des tentations ! La mesure du temps est variable, il en est de même pour les tentations !

Dans tous ces malheurs, on trouve quelques éclats de bonheur et d'amour, pour preuve ce testament rédigé en Avignon par François Roma qui laisse l'usufruit de ses biens à Marguerite son épouse et sa succession à Bernardon Roma son fils qu'il a eu de son ancienne esclave nommée Maria.

Michel de Belloch achète une femme circassienne du nom de Catherine âgée de 31 ans qu'il a promis de prendre pour épouse.

Une autre esclave portant le nom de Catherina est affranchie par Jean Humdedeu, bourgeois de Perpignan. Il déclare Catherina personne libre : elle peut tester, codicillier, contracter et « faire tous les actes que pourrait faire un citoyen romain ».

Enfin en lisant une requête présentée par Jean Rolet, damoiseau de Perpignan, qui en affranchissant un esclave, lui interdit le séjour dans le diocèse d'Elne sous peine de devenir esclave du roi, mais qui veut annuler cette clause ; je suis tenté de voir là une relation amoureuse tumultueuse.

Après m'être intéressé aux femmes esclaves, je me suis penché sur l'esclave homme. Les textes concernant l'esclave homme sont différents, autant pour les femmes les textes concernent des actes d'achat et vente, pour l'esclave homme les sources sont alimentées par des faits divers.

Généralement les textes concernant les hommes ont pour cadre la campagne où ils sont employés. Là ils partagent la rude vie des villageois catalans. Le 18 janvier 1452 un procès-verbal est dressé à l'encontre d'un esclave et d'un berger. L'esclave appartient à Guillem Battle de Pollestres. Le berger est l'employé de ce dernier. Le duo se fait prendre en train de chasser près du Campmarra à Pollestres dans la devèse royale avec deux chiens et deux filets.

Un autre esclave appartenant au seigneur de Bompas est utilisé comme homme de main

par ce dernier pour détruire un ullal (prise d'eau) du ruisseau du moulin de Pia.

Les écrits concernant l'esclave homme sont moins instructifs que ceux concernant l'esclave femme, tout simplement, car ils sont moins nombreux. Leurs origines sont restreintes : sarrasin, éthiopien, un esclave noir baptisé Barthélemy, russe ou tartare. Ces esclaves sont pour la majorité originaires des côtes méditerranéennes.

Deux textes m'ont paru intéressants à vous communiquer. Le premier est une sentence de la cour du domaine royal concernant l'esclave sarrasin Georges, ci-devant appelé Ali, appartenant à Jacques Rodon de Perpignan lequel ayant été condamné à mort et à être « corporellement brûlé ». Il avait été conduit sur le lieu du supplice au lieu-dit la Grave lorsque sans autre forme de procès il fut délivré de sa condamnation par le Bailly de Perpignan qui fit de lui un esclave du fisc royal.

Je note au passage que le bailly de Perpignan fit une bonne action en accordant la grâce à Georges et que dans le même temps il faisait une bonne affaire en faisant de cet esclave une propriété du fisc royal.

L'autre texte nous prouve que les relations intimes entre esclave et femme libre existaient. Cet écrit nous apprend l'aventure amoureuse qui rapproche une chrétienne d'un maure nommé Azmet Sarahi, malheureusement, je ne connais pas la fin de l'histoire !

Comment échapper à la condition d'esclave ?

Si la majorité des esclaves se résignaient à leur triste sort, d'autres tentaient à tout prix d'y échapper.

Pour se faire hormis l'affranchissement, il n'y avait que trois possibilités : le rachat, le paiement d'une rançon ou la fuite.

Cette dernière issue a laissé plusieurs traces dans les archives. Les différents textes témoignent de tentatives non abouties. Avant de continuer le sujet sur la fuite il faut savoir qu'en France l'esclavagisme n'existait pas plus que l'extradition. L'esclave qui avait

décidé de fuir voulait à tout prix se réfugier dans le royaume de France. Les textes d'archives ne nous font connaître que les échecs dans la fuite, ce qui est tout à fait logique. Les esclaves sont reconnaissables par leur coupe de cheveux rasés tout autour du crâne et leurs vêtements les désignent rapidement. Certains avaient presque réussi leur évasion, comme ces deux esclaves, qui se sont échappés, l'un de Barcelone et l'autre de la galère de l'escadre royale d'Espagne. Le premier a été arrêté à Mosset, le second nommé Cayn est arrêté à Perpignan où il s'est fait chrétien. Un autre esclave, Lor, c'est-à-dire Jaume, se disant de Barcelone, est un déserteur de la compagnie d'En Vern Tallat. À Tautavel se termine la fuite d'un noir qui dit s'appeler Johan et appartenir à Mossen Massara de Valence. L'arrestation d'un esclave représente une prime pour le découvreur ; ainsi Jean Armand Alacay, agriculteur d'Argelès, déclare avoir arrêté un esclave « moro o turch que fugia a la volta de França ». Il considère que le moro o turch est un bien vacant et il demande s'il a peur prétendre à toucher quelques récompenses.

Un habitant de Bages ayant, lui aussi, été arrêté, un fuyard le dénonce comme bien vacant.

Pas de chance, tant pour les évadés que pour les « arrêteurs » d'esclaves, attendu que tous les biens vacants, tous les esclaves sans maître, juifs, maures ou autres appartiennent au roi !

Les esclaves féminines tentaient aussi de recouvrer la liberté, comme en témoigne une criée pour retrouver une esclave russe échappée.

On ne peut connaître aucun chiffre d'évasion réussie !

Un texte permet de connaître une façon d'être libéré. La rançon ou le rachat. Ce texte nous apprend qu'en Maymo, en Garrubla et Aron, des juifs esclaves sont rachetés par Salomon Mordafay, Mosse Manaffam, Ben Monis Jussan et Bonafos Roger. Ce rachat s'effectue dans les années 1450. Nous nous trouvons en présence d'un rachat de juifs par leurs coreligionnaires et Bonafos Roger a de fortes chances de jouer le rôle

d'intermédiaire. Rôle qui au demeurant constitue une activité lucrative.

Conclusion

La vente de la jeune esclave Aixona m'a entraîné dans des recherches concernant un domaine particulier, l'esclavage.

Je me suis trouvé confronté à une catégorie sociale moyenâgeuse exerçant un commerce particulier : vente et rachat d'êtres humains.

J'ai soulevé le voile qui recouvre pudiquement l'esclavage sur les côtes méditerranéennes et j'ai découvert un monde à part de domination, de traitements inhumains, en particulier le malheur des mères à qui l'on arrache un enfant ; et toujours cette domination du fort sur le faible.

J'arrête là mon article en espérant que vous aurez éprouvé un sentiment de compassion pour ces malheureux esclaves et en particulier pour la petite Aixona qui a foulé le sol de Sainte Marie la Mer il y a quelques siècles.

Francis BRUNET

Adjoint délégué à la culture et à l'animation



Le Cabaret des Aînés : un moment de partage très apprécié



► Le 15 janvier dernier s'est déroulé le traditionnel Cabaret des Aînés, un rendez-vous désormais incontournable pour les habitants de plus de 70 ans de la commune. **Organisé par le CCAS de Sainte Marie la Mer, cet événement témoigne de l'attention portée par la municipalité à ses seniors.**

Plus de 200 invités ont répondu présents pour partager ce moment festif et chaleureux. Le public a pu apprécier un spectacle burlesque plein d'humour et d'énergie, suivi d'un goûter convivial, favorisant les échanges et les rencontres dans une ambiance détendue et joyeuse.

La manifestation s'est tenue en présence de M. le Maire, des élus municipaux venus saluer les participants et rappeler l'importance de ces temps de convivialité, essentiels au bien-être et au lien social des aînés.

Chaque année, le Cabaret des Aînés s'inscrit comme un

temps fort de la vie communale, dédié aux seniors, permettant de partager des instants de divertissement et de convivialité. Un bel après-midi placé sous le signe du sourire, de la bonne humeur et du vivre-ensemble.

Paule BOBO-SENYORICH

Adjointe déléguée à l'action sociale

Ma mutuelle de village à Sainte Marie la Mer

► **Une mutuelle de village, c'est quoi ?**

Le principe est simple : permettre aux habitants d'une même commune de bénéficier d'un **tarif préférentiel pour leur complémentaire santé**, grâce à l'**effet de groupe**.

Ce dispositif **social et solidaire** s'adresse en priorité aux personnes pour qui le coût d'une mutuelle peut être difficile à supporter ou qui ne disposent pas de mutuelle obligatoire dans le cadre de leur emploi : **retraités, étudiants, demandeurs d'emploi, auto-entrepreneurs.**

Aucune condition particulière n'est requise pour y souscrire, si ce n'est **être résident de la commune.**

La commune de Sainte Marie la Mer a instauré le dispositif « Ma mutuelle de village », en partenariat avec la Mutuelle Catalane.

Ce dispositif social et solidaire permet à l'ensemble des Sainte-Marinois(es) de bénéficier d'une protection mutualiste adaptée, à des tarifs préférentiels, afin de répondre aux besoins de chacun et de favoriser le bien-être au quotidien.

Plus d'informations : Mutuelle Catalane – 04 68 34 45 66

Une solution locale pour une santé plus accessible à tous.

Les chiffres de 2025

L'Entraide Marinoise :



5 687kg
de denrées
distribuées



16
foyers
aidés



20
bénévoles



tous les
15 jours

Le portage de repas :



6 967
repas
distribués

Ateliers seniors à venir :

- **Atelier Âge'ilité®** : 8 séances de 2h00, animées par l'association Kiné Prévention 66.
- **Atelier relaxation, yoga du son et chant**, animé par l'association Joseph Sauvy. Tous les lundis à partir du lundi 4 mai.

Renseignements **CCAS : 04 68 61 54 83**

Noël auprès de nos aînés : un moment de partage et de solidarité

► Comme chaque année à l'approche des fêtes, la commune a tenu à porter une attention toute particulière à ses aînés avec la remise des colis de Noël.

Les bénéficiaires, préalablement inscrits auprès du

CCAS, ont été invités à venir récupérer leur colis, composé de gourmandises et de produits soigneusement sélectionnés. Au-delà du cadeau, cette initiative est avant tout un moment d'échange, de convivialité et de réconfort, très apprécié

par nos seniors à l'approche des fêtes de fin d'année.

Cette action s'inscrit pleinement dans les valeurs de solidarité et de proximité de la commune. Elle témoigne de la volonté de maintenir un lien fort avec les aînés et de leur

rappeler qu'ils occupent une place essentielle au sein de la vie communale.

Paule BOBO-SENYORICH

Adjointe déléguée à l'action sociale

Portage de repas à domicile

► Une solution simple et adaptée pour bien manger équilibré et varié, tous les jours. Plus de renseignements par email: mairie.annexe@saintemarielamer.com ou par téléphone au 04.68.61.54.83.

DES MENUS ÉQUILIBRÉS ET VARIÉS 7J/7

- Composez vous-même vos menus élaborés par un diététicien.
- La collation du soir, le potage supplémentaire et le pain sont en option.
- Des repas adaptés : sans sel, sans sucre ou mixés.

QUAND ET COMMENT RÉSERVER ?

- Les menus sont disponibles auprès de la Mairie Annexe jusqu'à 3 mois en avance.
- La réservation et le paiement (chèque ou espèces) s'effectuent sur place minimum 1 semaine avant la 1ère livraison.
- Des modifications peuvent être apportées 48 h avant la livraison.

LES LIVRAISONS

- Les livraisons s'opèrent 5 jours par semaine par des agents du SYM.
- Les repas du Week-end sont livrés en fin de semaine
- Les repas arrivent sous barquettes filmés allant au micro-onde

Tarifs 2025

Repas 8,80 €
Collation du Soir 3,00€
Potage 0,50 €
Pain 0,40€

Les Livraisons

Lundi : Livraison pour le Mardi
Mardi : Pour le Mercredi
Mercredi : Pour le Jeudi
Jeudi : Pour Vendredi et Samedi
Vendredi : Pour Dimanche et Lundi

Des questions complémentaires ? 04 68 61 54 83



Les repas sont livrés :

Le lundi > pour le mardi

Le mardi > pour le mercredi

Le mercredi > pour le jeudi et vendredi

Le jeudi > Pour le week-end

Le vendredi > pour le lundi.

LA NAVETTE

Gratuite

Rotation toutes les 20 min

HORAIRES D'HIVER DE SEPTEMBRE À JUIN

LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DE 9H À 12H

Oméga
Le port
Frédéric Mistral
Capcir
La poste
Centre médical
Utile
Aldi
Rond Point
Aloès
Camping Municipal

CCAS
04 68 61 54 83
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

MODE D'EMPLOI

La municipalité et le CCAS, soucieux de faciliter le déplacement des Sainte-Marinois n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés pour conduire, ont mis en place une navette GRATUITE.

Ce service GRATUIT, liaison entre la plage et le village, permet aux usagers de se déplacer vers les commerces locaux, la mairie et ses services, la poste le centre médical et les marchés.

1. Utilisation normale : sans réservation

La navette circule tous les jours du lundi au samedi (sauf mercredi) de 9h à 12h. Présentez-vous simplement à l'un des points d'arrêt indiqués. Aucune réservation n'est nécessaire. La navette effectue une rotation sur l'ensemble des arrêts toutes les 20 minutes.

2. Réservation à domicile (uniquement si besoin)

Une prise en charge à domicile est réservée aux personnes ayant des difficultés importantes pour se déplacer jusqu'au point d'arrêt.

Réservation obligatoire 24 h à l'avance.

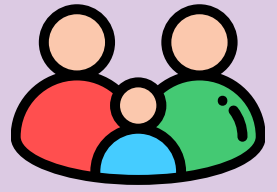
☎ 04 68 61 54 83

3. Points d'arrêt desservis

Oméga - Le Port - Avenue Frédéric Mistral - Utile - La Poste / Centre Médical - Aldi - Rond Point des Aloès - Camping Municipal

4. Une Question ? Rendez-vous à la Mairie Annexe (complexe Oméga).

État civil



Ils nous ont quittés

- Jérôme BELMONTÉ le 13/11 à 78 ans,
- Josette CEREZUELA épouse SERRA le 03/12 à 84 ans,
- Arlette SERRE épouse VALVERDE le 12/12 à 80 ans,
- Janine CARTIER veuve CHRQUI le 13/12 à 84 ans,
- Yvon ORTOLA le 15/12 à 71 ans,
- Raoul VALENSI le 26/12 à 95 ans,
- Jean-Marc DOMENECH le 27/12 à 55 ans,
- Edwige MAURICE épouse SPRINGER le 28/12 à 83 ans,
- Nelly HAPARD le 04/01 2026 à 55 ans,
- Mireille MARTINOLI veuve SENTENAC le 13/01 à 95 ans,
- Abdelkader MESBAH le 13/01 à 93 ans,
- Robert SERRA le 25/01 à 93 ans,
- Yves LAPALUS le 26/01 à 70 ans.

Liste des Mariages

- Benjamin QUENETTE et Chloé JEAN le 06/12,
- Jean RÖÖSLI et Pascale LARROUY le 18/12.

Liste des Pacs

- Flavian DELANGAIGNE et Margaux LAMADIE le 04/12,
- Mathilde MESTRES et Nicolas COSCOLLANO le 07/01.

Liste des naissances

- Eli VANDEKERKOVE le 03/12 chez Yohann VANDEKERKOVE et Wanida BOONCHOEN,
- Lola LAGNEAU le 11/12 chez Thierry LAGNEAU et Stéphanie TRESSSENS,
- Amaya AMARAL le 21/01 chez Nelson AMARAL et Maureen TERAN.

Les Rivages Marinois

APPARTEMENTS NEUFS du T3 au T4 penthouse



RENSEIGNEMENTS ET VENTE

06 03 97 42 78

RIVAGESMARINOIS@SAINTEMARIELAMER.COM



SAINTE MARIE
LA MER *au Village à la Plage*



www.saintemarielamer.com